



Offre d'emploi :

"Agent de remplacement"

en élevage caprin et fromagerie

Entreprise :

Service de remplacement Jeunes Agriculteurs de Loir-et-Cher, recherche un salarié agricole pour assurer l'accompagnement et le remplacement de plusieurs chefs d'exploitations en élevage caprin et ovin avec transformation fromagère.

Missions :

Le poste consiste à pallier l'absence des agriculteurs, planifiée ou accidentelle et de participer aux chantiers lors des pics d'activité saisonniers. L'emploi demande de travailler en autonomie et offre une grande polyvalence et une diversité de systèmes et de production.

Vous aurez en charge :

- Traite des chèvres
 - alimentation et soin des animaux
 - Conduite d'engin agricole : déplacer la paille / fourrage
 - Réalisation des opérations de transformation à la ferme (fromagerie)
 - Nettoyage, entretien du bâtiment

Vous êtes également garant de la surveillance des animaux et de la détection des anomalies de comportement, des tarissements, des chaleurs et de la survenue des mises bas. Lors de remplacements, vous êtes amené(e) à intervenir seul(e) sur les exploitations.

Profil recherché :

Vous êtes rigoureux et en mesure de travailler de manière autonome.

Vous avez une formation ou une expérience d'au moins 1 an en élevage caprin.

Vous avez des bases en transformation fromagère.

Qualité : honnête, discret, sociable, capacité d'adaptation

Permis + voiture indispensable

Conditions proposées :

Poste sur le secteur de Vallières-les-Grandes – Fougère-sur-Bièvre – Thenay – Sassay

CDD de 1 an à temps complet

Quelques weekends travaillés sur l'année

Heures supplémentaires rémunérées + indemnité kilométrique

Le poste est à pourvoir dès que possible

Ce poste polyvalent et multi entreprises, vous permettra de développer de solides compétences en élevage.

Si vous êtes intéressé(e) envoyer votre CV et une lettre de motivation à :

→ Par courrier Service de Remplacement 41

11 rue Louis Joseph Philippe

41018 BLOIS

→ Par e-mail loir-et-cher@servicederemplACEMENT.fr